



RÉUNION du Comité d'Etablissement DO Ile de France

CE du 22 Septembre 2011

Les représentants de la CGT :

Elus Titulaires :

DEBAR Philippe
FORTUNE Laura
PALAU Jean-Marc
GERBER Serge
PORET Magali

Elus Suppléants :

THOMAS Corine
BOUILHAC Christian
GELASSE Marie-Josée
PADONOU-LOKO Emmanuelle
LECONTE Jean-Marc

Représentant Syndical CGT :

JAFFEUX Jean-Pierre

Principaux points à l'ordre du jour :

- Fonctionnement du CE
 - Subvention aux associations
 - Quelles antennes pour le CE demain ?
- Création de « Parc » à l'UAT IdF et Cohérence des activités des AE avec les « Parcs ».
- Restitution enquête logement.
- Emploi : rapport 2^{ème} trimestre 2011
- Fermeture et relocalisation de l'AD Garges les gonesses
- Fermeture agence de Nanterre (suite et pas fin ...)
- 11 octobre : Tous en lutte pour une autre répartition des richesses !!!

Enquête expertise logement sur le périmètre DT IDF

Le rendu de l'étude sur le logement a été communiqué au CE du 22 septembre. Il s'articule autour :

- D'une analyse des distances domicile travail globale DT IDF et par unité

Les salariés en moyenne sur la DT doivent parcourir **27,8 Km** aller retour pour se rendre sur leur lieu de travail (27,4 Km en 2008) avec de grosses disparités en fonction de l'unité et même au sein d'une même unité. Selon leur déclaration, les salariés effectuent en moyenne le déplacement aller - retour entre leur domicile et leur travail en **2h22 mn** (2h20mn en 2008)

- D'une analyse de la situation du logement des salariés en s'appuyant sur les résultats de l'enquête

37,1% des salariés habitent une maison, 62,1% des salariés habitent un appartement avec de grosses disparités en fonction de l'unité. 43,2% se déclarent propriétaire, dont 28,1% accédant à la propriété ayant un crédit en cours de remboursement.

51,2% se déclarent locataires, dont 70,6% en logement social. Ceci est à mettre en parallèle avec la pyramide des âges au sein de la DT IDF. Parmi les locataires de logements sociaux, 17,8% déclarent être assujettis à un sur loyer de solidarité (suite à la loi Molle de mars 2009 plus connue sous le nom loi Boutin sur le logement.)

- Une étude sur les demandes de logement en instances qui montre une inadéquation entre l'offre de logement et les demandes des salariés due en partie par une concentration des emplois sur Paris et la première couronne et une baisse très significative des emplois dans les autres départements.

En 2010, 501 familles ont été logées en IDF dont 253 familles de la DT IDF.

Au 31 12 2010, 1257 salariés ont une demande de logement en instance dont 603 de la DT IDF.

Le Parc de logement FT 2010, représente 6352 logements en IDF avec 57 nouvelles réservations en 2010 sur l'IDF.

Tous ses points seront développés dans le compte rendu du mois d'octobre 2011 avec la présentation du bilan 2010 sur le 1% logement sur le périmètre de la DT IDF, et les commentaires et propositions de la CGT.



Construire
un autre avenir

LE 22 NOVEMBRE 2011

Votez CGT !



Subventions aux associations d'Ile de France

Pour les 2 résolutions fixant les subventions des associations, la CGT s'abstiendra.

- Nous demandons le principe que les subventions doivent être données par tous les CE FT ayant des salariés sur l'Ile de France. Celle ci doit être proportionnelle à leurs effectifs actuels sur l'Ile de France.
- Pour les retraités donnés par l'ANR, l'origine de ceux ci est difficile à prouver, et les chiffres donnés totalement fantaisiste...ce qui est sur c'est qu'ils sont tous des retraités de FT. par conséquent c'est sur la base des effectifs de l'année de chaque CE d'IdF qu'il faut se référer,
- Pour certaines associations le nombre d'adhérent ne signifie pas l'activité que ces associations (*associations culturelles notamment...*) offre aux salariés de l'IdF, en effet lors d'un concert il y a plus de spectateurs dans la salle qui bénéficient du concert que d'adhérents musiciens retenus pour la subvention...
- Pour la 2^{ème} année consécutives les subventions de certaines associations vont diminuées de manière énorme, la CGT pense que l'activité des associations qui font partie de notre patrimoine social doivent pouvoir vivre et nous ne soutenons pas ces réductions de moyen, oui il faut que tous les CE ayant des salariés en Ile de France participe proportionnellement à ces subventions. Le CE DT IdF pour environ 1/3 ce qui correspond à nos effectifs sur l'Ile de France.

Les élus CGT se sont abstenus sur ces deux propositions.

Pour résolutions : SUD ; CFDT ; FO ; 14

Abstention : CGT et CGC (5 +1)

Emploi : rapport 2^{ème} trimestre 2011

Pas de surprise sur ce dossier les élus CGT constatent que le bilan de l'emploi du T2 2011 de la DO IDF comme celui du T1 2011, comme le bilan 2010 restent marqués par une baisse récurrente des effectifs au point d'arriver à un seuil critique dans tous les services de la direction Orange IDF alors que nous sommes logiquement depuis quelques mois dans une nouvelle politique de recrutement.

Cette dégradation de l'emploi est la cause principale de la dégradation des conditions de travail des salariés dont une des conséquences est l'augmentation des congés maladies.

Moins 132 équivalent temps plein de décembre à mars 2011, moins 30 équivalent temps plein d'avril à juin 2011 pour atteindre un effectif en activité de **9885** au 30 juin 2011. Pour mémoire celui-ci s'élevait à **10157 en juin 2010 et à 12126 fin décembre 2007.**

Pour la CGT, il est plus qu'urgent de recruter au sein de la DT IDF notamment dans le domaine technique (*TIC, technicien FTTH*), dans le domaine client, -2% au T2 services client (*télé conseillers*) et dans la vente (*vendeurs, conseillers technique*), pour arrêter cette hémorragie. A la lecture des prévisions de recrutement externes pour l'année 2011 dans le rapport conventionnel 2011 de l'emploi, ces dernières sont loin d'être à la hauteur des besoins réels dans les services. La CGT réaffirme que malgré les 258 recrutements annoncé par le directeur de la DO IDF ils ne combleront ni les départs ni les déficits d'effectifs récurrents depuis plusieurs années.

Nous notons une augmentation des TPS/TPA/CPA qui étaient 391 fin du T1 pour atteindre 432 fin du T2

Quoi dire de plus sur ce bilan qui nous paraît encore très décevant :

Salariés de la DO IDF il est temps de se réveiller et de lutter pour votre emploi en participant massivement au côté de la CGT au mouvement du 11 OCT 2011 pour l'emploi, une augmentation significative des salaires...

Quelles antennes pour le CE demain ?

La CGT propose des antennes proches de vous

Nous proposons que les antennes aient notamment les rôles suivants :

- **Accueil téléphonique et physique** des ouvriers droit de leur « territoire » (*collègues qui habitent ou travaillent à proximité, selon leur choix*). Saisie, ou près -traitement des demandes en local. Offrir la possibilité de remise de prestations (*billets de cinéma ou d'autres billetteries, et toutes autres prestations sur place*). Mais au delà de cette question, c'est le choix d'un mode de fonctionnement du CE, au plus près des salariés, avec leur participation, leurs propositions que nous abordons. Information des bénéficiaires, (*affichage, mise à disposition de documentations, des catalogues, des programmes des cinémas locaux, d'un accès internet en libre service, etc...*). Il est nécessaire de renégocier l'emplacement de certaines Antennes (*mal placées, ou bâtiments qui ferment*). Il est nécessaire de prévoir de larges plages d'ouverture des antennes, et de maintenir et développer des permanences.
- **Développement des activités « locales ».** Recherche de convention (*cinéma locaux d'art et essai, théâtres, salles de sport, spectacles*), de relation avec le tissu associatif local dans le but de nouer des partenariats, de contact avec les autres CE du secteur (*CE FT de divisions nationales, et CE d'autres entreprises...*) en vue de permettre une mutualisation de certaines activités qui ainsi seraient beaucoup moins cher, de créer des liens... Installer un réseau solidaire actifs/retraités..., permettre l'expression de tous, tant en matière culturelle, artistique, sportive, sur la vie de l'entreprise, à l'entreprise.
- **La démocratie de proximité** Le travail des antennes serait bien sous la responsabilité des élus du CE, nous proposons qu'elle soit pilotée par une commission de proximité, composée d'élus du CE élargie à d'autres collègues volontaires élus lors de l'assemblée générale des bénéficiaires du secteur. Le coût des créations d'emploi nécessaires se situe environ entre 2 et 3 % du budget ASC du CE. De plus, le récent investissement du CE dans un outil de gestion moderne allège le travail, tout en offrant de nouvelles possibilités (*inscription et paiement en ligne, etc.*). Ces emplois supplémentaires permettraient aussi d'internaliser certaines activités, dans le but de baisser les prix de revient et de mieux les adapter à nos souhaits.

Aujourd'hui, la majorité SUD de notre CE laisse dépérir les antennes... Le Syndicat Sud veut-il regrouper sur le siège du CE à Paris la totalité des salariés du CE ?

Si vous soutenez ces propositions, donnez plus d'élus et de poids à vos élus CGT...

11 Octobre : Toutes et Tous en lutte pour une meilleure répartition des richesses créées par notre travail !!!

**Faut-il faire confiance au gouvernement et au Medef, ou se mobiliser ?
Chômage, pouvoir d'achat, logement, santé nécessitent des réponses immédiates.**

La CGT propose de traduire avec les salariés les dix exigences ci-dessous en revendications justes, précises, portées par tous, dans chaque entreprise, pour obtenir des résultats concrets. Vous pouvez vous reporter au 4 pages de la CGT «*Prosperité pour les financiers, Austerité pour les salariés : ÇA SUFFIT*» ou aller sur le site de la CGT (www.cgt.fr)

**le seul risque que l'on prend en se mobilisant
c'est éventuellement d'être entendu !**

- 1. Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux
- 2. Contrôler les aides publiques aux entreprises
- 3. Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements
- 4. Suppression des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires
- 5. Stopper les suppressions d'emplois
- 6. Développer les politiques publiques et les moyens des services publics
- 7. Réformer la fiscalité en profondeur
- 8. Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits
- 9. Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux
- 10. Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique

Les projets PARC, le remède du nouveau France Télécom, est ce pour le meilleur ou pour le pire ???

Dans le cadre de conquête 2015 et de la nouvelle organisation de Orange France, avec l'objectif d'améliorer la relation client, la direction de FT met en œuvre des évolutions aux travers de projets PARC (Proximité et Accompagnement de la Relation Client). Pour se faire, plusieurs dossiers ont été présentés au CCUES (Comité Central de l'Unité Économique et Sociale). Sont concernées l'activité commerciale, l'assistance commerciale, l'assistance technique qui sont réalisées dans les AVSC, les AE et les UAT.

Aujourd'hui, ces projets nationaux sont déclinés au niveau de la DO IDF (Direction Orange Ile De France) ex DT IDF (Direction Territoriale Ile De France). Les projets PARC ont pour objet de confier à chaque établissement la responsabilité d'un parc géographique de clients. Par exemple : l'UAT IDF aura la responsabilité de l'ensemble des clients Ile de France pour l'assistance technique ; l'AE de Paris des clients professionnels et entreprises de Paris et Haut de Seine pour le domaine commercial... Dans l'organisation précédant l'activité était gérée nationalement en flux qui était routé sur différentes régions (maille) ou différents sous-traitants. Dans ce principe, les choses ne change pas fondamentalement, les différentes réorganisations de ces dernières années ont créé de véritables usines à gaz dans les parcours clients, dans lesquelles plus personne ne s'y retrouve, ni les salariés et encore moins les clients. Le projet ne modifie pas dans les grandes lignes cette organisation délétère. La logique parc consiste à piloter le parcours client en responsabilisant les établissements, les équipes, les personnes, sur des objectifs. Comme si le fait de pouvoir désigner des coupables allaient effacer les réductions massives d'emplois, les manques de formations et les organisations complexes.

Comme dans l'ancien France Télécom les directions avancent masquées, sous le masque du bien-être des salariés en leur rendant la fierté de leur métier et de leur groupe, sans modification des structures hiérarchiques, sans déplacement géographique, sans modification de l'activité. Mais dans le même temps, elles ont l'objectif d'améliorer la performance économique et tout le monde sait ce que cela veut dire.

Ne soyons pas dupe derrière, l'affichage, les bonnes intentions, le bla-bla, il y a le vécu quotidien des salariés fait de souffrance, de mal-être, d'incompréhension,

C'est cela qu'il faut changer.



Relocalisation - suppression de la boutique de Garges les Gonesse

Pour la première fois quelques éléments économiques pouvant éclairer les élus, mais toujours des réponses imprécises (*règlement intérieur du centre commercial pas connu à ce jour, point d'interrogation sur les régimes de travail sachant qu'il y a un allongement de la plage d'ouverture par rapport à la boutique de Garges les Gonesse*). Objectif de l'entreprise : une augmentation prévisionnelle des placements de 50% !!!

Pour la CGT, cette décision montre, une nouvelle fois, que France Télécom recherche une productivité toujours plus importante, sachant que l'expérience, dans un passé récent, d'ouvertures de boutiques dans de nouveaux centres commerciaux (*La Vache Noire, Carré Sénart, Le Millenaire...*) ne se sont pas avérées aussi extraordinaires que ce qui était annoncé aux élus du CE DO IDF. Les salariés, après une courte période d'euphorie, ont vite déchanté et vu leurs conditions de travail se dégrader avec, dans la plus part des cas, une augmentation de la plage d'ouverture s'accompagnant de fermetures tardives et d'un nombre d'ouvertures de dimanches bien supérieur aux cinq dimanches exceptionnels. La contrepartie tant espérée sur la PVV elle aussi s'est vite étiolée pour des raisons structurelles (*modifications des seuils en cours de mois, seuils de placements de plus en plus difficiles à atteindre ; dans le cas présent ils vont augmenter de 50% par rapport à l'ancienne boutique*) et une situation concurrentielle exacerbée. Il a été obtenu **une garantie de la PVV pendant 3 mois** pour les trois salariés de la boutique de Garges les Gonesse qui rejoignent la nouvelle boutique à Sarcelles.

La délégation CGT a dénoncé un effectif à l'ouverture de la boutique beaucoup trop faible et que dire pour l'espace service, pas de conseillers techniques à l'ouverture, 1 en 2012 et 3 à la cible fin 2013.

Nous avons à nouveau demandé de connaître le nombre de client Orange sur la commune de Garges les Gonesse (*fixe, internet, TV, mobile*) à la date de fermeture et refaire une mesure dans un an afin de pouvoir vérifier si la stratégie de l'entreprise s'avère cohérente. La direction esquive notre question en nous répandant sur les parts de marché.

La CGT conteste la stratégie de l'entreprise qui oriente la localisation de ses points de vente sur des pôles d'excellence ce qui va se traduire à moyen terme par une baisse des effectifs sur les Agences Distribution, et pour nos clients, par un éloignement de nos points de ventes.

**Avis négatif donné par les élus
(pour : 2 CFDT et 1 CGC, contre : 5 CGT, abstention : 12 FO, SUD).**

Agence de Nanterre. (suite mais pas fin)

Deuxième passage en comité d'établissement, la DO donne une réponse négative à la proposition alternative de la CGT de maintenir la boutique de Nanterre en y intégrant un espace « Arc en Ciel ». La directrice de l'AD IDF Centre informe le Comité d'Établissement que suite à la rencontre avec la mairie de Nanterre, la DO IDF s'engageait à maintenir l'enseigne Orange sur la commune. La fermeture de la boutique se voit donc reporter entre Novembre 2011 et Janvier 2012, le temps de trouver un repreneur dans les réseaux partenaires.

Les élus CGT ont remis une pétition, signés par plus de 230 habitants de Nanterre sur le marché de Nanterre jeudi 15 septembre de 9h à 10h demandant le maintien de la Boutique Orange de Nanterre, au président du Comité d'Établissement. Ils ont rappelé leur attachement à un réseau de boutique de proximité et dénoncé la stratégie de France Télécom qui consiste à prioriser aujourd'hui des implantations dans les zones commerciales les plus stratégiques en considérant, la zone de chalandise, les flux, la typologie de clientèle, l'accessibilité avec des surfaces commerciales au minimum de 100 m2.

Il faut arrêter cette vague de fermeture et de relocalisation de boutiques qui continue depuis le début de la mandature comme le démontre le tableau ci après, pour maintenir l'emploi dans un réseau de boutique France télécom Orange et une proximité avec notre clientèle.

Pour la CGT ce n'est pas une boutique du réseau partenaire, mais bien le maintien de la boutique actuelle qu'il faut gagner pour la ville de Nanterre.

Le dossier a reçu un avis négatif de la part des élus (pour : 1 CFE/CGC, Abstention : 4 FO, CFDT, Contre : 14 SUD, CGT).

Fermetures de Boutiques

Date	Boutiques	AD	Votes pour	Abstentions	vote contre	refus de vote
03/2009	Villetaneuse	AD PP				unanimité, 20SUD, CGT, CFDT, FO, CFE/CGC
04/2009	Nogent /Marne	AD PP			unanimité, 20 SUD, CGT, CFDT, FO, CGC	
01/2010	Losserand	AD IDFC			unanimité, 20 SUD, CGT, CFDT, FO, CGC	
01/2011	SQY Ouest Saint Quentin	AD PP			18, SUD, CGT, CFDT, CFE/CGC	2, FO
01/2011	Bercy 2	AD PP			14, SUD, CGT	6, CFDT, FO, CFE/CGC
09/2011	Nanterre	AD IDFC	1, CFE/ CGC	4, CFDT, FO	14, SUD, CGT	
Relocalisations suppressions de boutiques						
11/2009	Montereau vers Varennes/Seine	AD PP	4, CFDT		16, SUD, CGT, FO, CFE/CGC	
02/2011	Villejuif vers Le kremlin Bicêtre	AD PP		2, CFDT	18, SUD 8, CGT 5, FO 2, CFDT 2, CFE/CGC 1	
09/2011	Garges les Gonesses vers Sarcelles	AD PP	CFDT et CGC	11 (SUD ; FO)	5 CGT	